

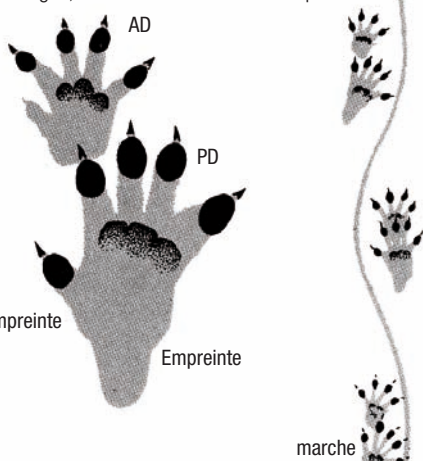
Rat musqué

(*Ondatra zibethicus*)

Une menace pour les zones humides

Cette espèce originaire d'Amérique du Nord, fut introduite au XX^{ème} siècle pour l'exploitation de sa fourrure. Tous les individus présents en Europe proviennent d'évasions ou de lâchers volontaires. Ce mammifère de l'ordre des rongeurs est une menace pour les milieux humides et l'homme (détérioration des berges, vecteur de maladies...).

► **Indices de présence** Les plus caractéristiques sont les **coulées d'une largeur de 10 cm** dans les herbes aquatiques et les cultures, les **empreintes, les traces alimentaires et les crottes** de 10 à 12 mm et de 4 à 5 mm de diamètre, de forme allongée, brunes ou noires souvent déposées en tas.



Le rat musqué a les 4 pattes terminées par 5 doigts munis de longues griffes pointues. Cependant, le doigt interne des pattes est si petit que l'empreinte montre souvent les marques de 4 doigts seulement.

Patte antérieure :
L = 3,5 cm et l = 3 cm

Patte postérieure :
L = 7 cm et l = 5 cm

marche

► Alimentation

Rongeur herbivore, son régime alimentaire est constitué en grande partie de végétaux. Il le complète en hiver en mangeant des moules d'eau douce.



► Identification

Le rat musqué a un pelage brun foncé avec le dessous plus clair, il a de petites oreilles, ses pattes arrière sont palmées et sa queue plate. Le rat musqué se distingue du ragondin par sa taille plus petite et par la **section de sa queue, ovale**, alors qu'elle est ronde



chez le ragondin. Le rat musqué **est doté d'incisives, aplaties et tranchantes**, disposées en avant des bajoues et des lèvres, qui se ferment derrière elles au moment opportun, ce qui lui permet de ronger sous l'eau des tiges et des racines tout en gardant, pour ainsi dire, la bouche fermée.

Taille : un corps de 30/36 cm et une queue de 20/25 cm - Poids : jusqu'à 1,5kg
Longévité (théorique) : très courte, les rats musqués seraient considérés comme vieux dès l'âge de 3 à 4 ans.

► **Reproduction** En milieu naturel, le rat musqué atteint sa maturité sexuelle vers 1 an. Le mâle et la femelle produisent du printemps au début de l'été, via des glandes sexuelles, une substance à l'odeur musquée (d'où son nom) qui signifie qu'ils sont prêts à s'accoupler. L'espèce est très prolifique. **La femelle, après 30 jours de gestation, donne naissance à 2 à 3 portées par an, de 5 à 9 jeunes en moyenne.** Ils sont aveugles et nus à la naissance, autonomes dès l'âge de 6 semaines. La femelle les allaite pendant 21 à 28 jours. Le mâle s'occupe des petits avec la femelle dans le terrier avant leur émancipation.

► Habitat et mœurs



Bien adapté à la vie semi-aquatique, le rat musqué est tout a fait à l'aise sur terre. C'est un excellent nageur, aptitude renforcée par des propriétés de flottabilité de son épaisse fourrure imperméable. C'est également un plongeur accompli, il peut rester sous l'eau une quinzaine

de minutes, ce qui lui est très utile pour échapper à ses ennemis. Il ne vit qu'à proximité des eaux dormantes ou courantes. Il creuse des terriers débouchant sous l'eau, dans les berges, ou lorsqu'il n'est pas dérangé, construit des «huttes» rappelant celles des castors composées d'amoncellements de branches et de débris de végétaux de roselières. Très agressif pendant la saison de reproduction, il ne partage pas son terrier, bien que plusieurs individus puissent cohabiter dans l'harmonie au cours de l'hiver. **Son activité est essentiellement nocturne**, elle débute au crépuscule et cesse à l'aurore

► **Facteurs limitants** Très peu de rats musqués parviennent à un âge avancé, la plupart sont tués dès leur jeune âge ou meurent accidentellement. Vieux précocement, ils perdent alors toute leur vivacité naturelle et deviennent la proie des renards, visons et autres prédateurs.

> statut et nuisances

Le rat musqué est sur la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée, la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles et la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire pour les motifs suivants :

- dégradation et mise à nu des berges favorisant leur érosion progressive,
- fragilisation des fondations d'ouvrage hydrauliques par le réseau de galeries,
- dégâts causés aux cultures (céréales, maïs, ...),
- menace sur les roselières à cause de la surconsommation,
- possibilité de transmission de maladies (leptospirose, hantavirose et maladie de Lyme dans les régions où les tiques sont nombreuses).

